



Sous-comité de la technologie de l'information

Procès-verbal 7

le lundi 14 juin 2021

9 h 30

Participation par voie électronique

La participation à cette réunion se fera par voie électronique, conformément à la Loi de 2001 sur les municipalités, dans sa version modifiée par la Loi de 2020 visant à favoriser la reprise économique face à la COVID-19.

-
- Nota : 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.*
- 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*

Présences : **Président : Conseiller J. Leiper**
 Vice-présidente : Conseiller T. Kavanagh
 Conseillers: G. Darouze, R. King, J. Sudds, T. Tierney

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration d'intérêts n'est signalée

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 6, de la réunion du Sous-comité de la technologie de l'information du lundi 30 novembre 2020, a été confirmé.

SERVICES NOVATEURS POUR LA CLIENTÈLE

1. MISE À JOUR DU PLAN DE TRAVAIL DE 2021 DES SERVICES DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

ACS2021-ICS-ITS-0001

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que le Sous-comité de la technologie de l'information prenne connaissance du présent rapport

Le conseiller Jeff Leiper, président du Sous-comité de la technologie de l'information (SCTI), souhaite la bienvenue à tous les participants et commence la séance par un appel nominal. Il explique ensuite le contexte et décrit le format de la présente réunion, dont une partie se déroulera à huis clos.

Il mentionne que la réunion et son ordre du jour serviront à tester le nouveau système logiciel de secrétariat électronique, qui doit remplacer SIRE, le système vieillissant des ordres du jour électronique, d'ici la fin de l'année. Des précisions seront apportées dans les prochains mois. Le président souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux membres du SCTI : la conseillère Theresa Kavanagh, vice-présidente, et le conseiller Rawlson King.

M^{me} Valerie Turner, directrice générale des Services novateurs pour la clientèle présente M^{me} Natalie Kahale, nouvelle directrice par intérim de la Transformation des services (Direction générale des services novateurs pour la clientèle).

MM. Sandro Carlucci, chef de l'information, et Matt Grenier, gestionnaire, Modernisation technologique, ainsi que M^{me} Angela Scanlon, gestionnaire, Expérience, Conception et Innovation, tous de la Direction générale des services novateurs pour la clientèle, présentent un diaporama détaillé résumant le rapport. Une copie de la présentation est conservée au greffe municipal. Les membres du SCTI visionnent aussi une courte vidéo sur le soutien à l'innovation à la Ville d'Ottawa [YouTube : <https://youtu.be/LBiOLh0aCj8>; le lien est fonctionnel à la date de la réunion, le 14 juin 2021].

Suivant la présentation, le personnel répond aux questions des membres en séance publique, après quoi le SCTI siège à huis clos pour recevoir un compte rendu confidentiel en matière de cybersécurité et de sécurité des technologies de l'information, et sur le programme de gestion des risques numériques de la Ville, comme il est précisé à la motion suivante.

POINTS À HUIS CLOS*

La motion suivante est présentée :

MOTION N° SCTI 2021 07-01

Motion de la vice-présidente Theresa Kavanagh :

Que conformément au Règlement de procédure (n° 2021-24), le Sous-comité de la technologie de l'information se réunisse à huis clos en application de l'alinéa 13(1)a), qui porte sur la sécurité des biens de la municipalité, pour assister à une présentation sur les parties du plan de travail 2021 des Services de technologie de l'information qui concernent le programme de sécurité et de gestion des risques numériques et qui, selon la justification énoncée à la section des répercussions juridiques du rapport « Mise à jour du plan de travail 2021 des Services de technologie de l'information », ne seront pas rendues publiques.

ADOPTÉE

Le SCTI suspend la séance publique à 10 h 30 pour siéger à huis clos.

REPRISE EN SÉANCE PUBLIQUE

Le SCTI reprend la séance publique à 11 h 27. À la reprise de la séance publique, le président Jeff Leiper annonce que le Sous-comité s'est réuni à huis clos pour assister à une présentation sur la mise à jour du plan de travail 2021 des Services de technologie de l'information et que ce qui a été dit lors de cette partie de la réunion ne sera pas rendu public, selon ce que prévoit l'alinéa 13(1)a) du Règlement de procédure, qui porte sur la sécurité des biens de la municipalité, et selon la justification énoncée à la section

des répercussions juridiques du rapport. Il ajoute que durant cette partie de la réunion, aucun vote n'a eu lieu, sauf sur la motion de procédure pour lever la séance à huis clos.

Le rapport mentionné au point 1 et inscrit comme point à traiter à huis clos dans l'ordre du jour de la réunion du Sous-comité est REÇU tel quel.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 11 h 29

Coordonnateur du comité

Président